



Madières, le 24 juin 2025

ASSOCIATION LE PONT DE MADIÈRES

Chères et Chers Adhérents,
Voici le programme de la **Fête d'été 2025** :

JEUDI 7 AOUT

A partir de 9h : Montage des chapiteaux suivi d'un casse croûte, nous comptons sur vous, venez nombreux.

A 21h : Concert gratuit dans le jardin des Gîtes du Gard.

- Première partie par le groupe « JDD » Pop, Variétés françaises et anglaises
- Deuxième partie par le groupe « 15 MINUTES » Pop Rock Blues

VENDREDI 8 AOUT Possibilité de s'inscrire pour le concours de boules du samedi

20h Repas tiré du sac
SAUCISSE/PAIN/CHIPS/VIN/CAFE au prix de 5 €.
Veillez-vous inscrire avec le coupon réponse ci-joint

21h30 LOTO - 12 QUINES + 2 CARTONS PLEINS
2 € le carton ou 10 € les 6 cartons
Pour ceux qui ne pourront pas être présents mais qui souhaitent jouer merci de joindre au coupon réponse votre participation au loto.

SAMEDI 9 AOUT Soirée sur le thème Disco / année 70

Pour une soirée originale, insolite et amusante et pour ceux qui le souhaitent
Ayez un look disco étincelant entre paillettes et exubérance !

ATTENTION : En raison des fortes chaleurs le concours de boules débutera le matin

- **9h** Inscription pour la pétanque : Début du concours de 10 à 12h
(en 11 points = gagnants), Finales et Consolante de 16h à 19h
- **10h** Jeux pour enfants avec la participation de l'APRM
- **14h** Jeux d'eau pour les adolescents de 14h à 16h
- **14h30** Inscriptions au concours de belote et de tarot (*mise 5 €*) début à 14h45
- **17h à 19h** Concours de quilles 1€ la partie
- **20h** TIR A LA CORDE HERAULT/GARD
- **21h** Repas préparé par Fabaron traiteur Cévenol (*sur inscription*)
et Animation musicale avec Titou accompagné de la chanteuse Wendeline
(*prix de la chanson du Pays Cévenol 2010*)

MEGA TOMBOLA : 5 LOTS

Comme chaque année, par manque de place, nous sommes contraints à limiter le nombre de convives à 200 personnes.

La date limite impérative est le 2 août, passée cette date aucune inscription ne sera possible et si le nombre d'inscrits est supérieur à 200, les adhérents seront prioritaires et le nombre d'invités par sociétaire sera de 4 personnes maximum.

MENU du repas du samedi soir

*Salade occitane = salade verte, haricots verts, gésiers, tomates,
oignons, olives noires + Terrine charcutière maison
Blanquette de veau à l'ancienne
Riz blanc nature
Coupe glacée Cévenole, fabriquée maison
Plateau de fromages
Vin rouge et rosé, pain, café*

Toutes personnes présentant des intolérances alimentaires ou allergies ou autre nous prévenir.

Prix : Adhérents : 22 € Invités : 27 €
Gratuit pour les moins de 11ans - À partir de 12ans repas adulte

Petit rappel : le tarif adhérent concerne l'adhérent à jour de sa cotisation pour son foyer soit l'adhérent, son conjoint et ses enfants à charge de moins de 22 ans.

DIMANCHE 10 AOUT

- 17h30** Assemblées Générales des 3 associations de Madières(*ci-dessous pouvoir pour les absents*) suivi d'un apéro offert par l'association le Pont de Madières
- 19h30** Repas tiré du sac
- 21h** Ventes aux Enchères au profit de l'association Les Amis de l'église de Madières
avec une tombola surprise

LUNDI 11 AOUT

A partir de 9h : Démontage des chapiteaux suivi d'un casse croûte, nous comptons sur vous, venez nombreux.

En espérant vous retrouver nombreux à la plus belle fête du coin !

Amicalement

Le bureau

Cotisation annuelle : 15 € pour l'année 2025/2026

Inscriptions impératives avant le samedi 2 AOUT 2025

- * soit par courrier accompagné de votre règlement libellé à l'ordre de l'Association à :
Ass le Pont de Madières chez Myriam BOURNAZEL, 1 rue Mas de Pitié 34190 Madières
- * soit par mail : merveilleuxmadieres@gmx.fr ou p.schaffnermadieres@gmx.fr
- * soit par téléphone / sms : 06.48.98.26.13 ou 06 29 57 31 64

.....
Coupon réponse : **Vendredi 8 août 2025**

Nom :

Prénom :

Nombre de personnes au repas x 5 € =

Participation au loto : **Nombre de cartons :**
(Attention que pour ceux qui ne seront pas là)

.....
Coupon réponse : **Samedi 9 août 2025**

Nom :

Prénom :

Nombre adhérents x 22 € =

Enfants de - de 11 ans gratuit =

Invités x 27 € =

Total

Le tarif adhérent concerne l'adhérent à jour de sa cotisation et son foyer soit : l'adhérent, son conjoint et ses enfants à charge de moins de 22 ans.

.....
P O U V O I R

**ASSEMBLEE GENERALE DE L'ASSOCIATION
« LE PONT DE MADIÈRES »
Le 10 août 2025**

Je soussigné **donne pouvoir**

à **afin de me représenter**

à l'Assemblée Générale de l'association « Le Pont de Madières », le 10 Août 2025

Signature